NOS PRINCIPALES INTERVENTIONS
CE du 29/04/16

1 remarque sur le compte-rendu précédant :

1. Concernant la commission calendrier, nous devions confirmer la personne pour l'équipe D ; il s'agira de Jérémy Caboche.

Nous demandons si le racle P1 de la MAP4 sera fait pendant l'arrêt. La Direction confirme son remplacement.

Nous demandons à La Direction si le problème thermique de la sécherie de la MAP6 pourrait provenir de Boralex. La Direction nous indique que sur la MAP6, seule la vitesse a été modifiée. A l'heure actuelle, nous sommes revenus à des choses normales, même si ça reste élevé.
Nous demandons à La Direction si les tonnages du dossier mexicain seront remplacés. La Direction nous confirme le remplacement par du De Jong sur la MAP4.

Nous demandons s'il y a eu des retours clients des essais de pâte avec bois blanc car les résultats au laboratoire n'étaient pas terribles. La Direction nous indique qu'elle n'a pas vu les échantillons mais que pour le moment il n'y a pas de retours clients. Comme c'est de la pâte mécanique, c'est plus difficile à travailler et il faut faire attention à la composition (les rapports indiquent que l'essai avait été fait avec de la pâte mécanique et avec également de la rognure pério ; il faut mettre soit l'un, soit l'autre, mais pas les 2 en même temps).

Nous demandons si des candidatures ont été reçues pour le poste d'aide conducteur désencrage. La Direction nous informe qu'à ce jour elle a 1 candidature portée à sa connaissance.

Nous demandons à La Direction si les caméras des parkings sont fixes ou mobiles. La Direction nous indique qu'elles sont fixes. Nous demandons à ce que cela soit indiqué dans la feuille d'information aux employés.

Concernant le bilan comptable du CE, nous demandons à la trésorière :

1. pourquoi le budget du concours de carte a été augmenté de 71% par rapport à 2014. Elle nous répond qu'il y a eu plus de monde en 2015 et que des lots ont été achetés.
2. à quoi correspond le budget « loisirs » qui est multiplié par 2 par rapport au budget. Elle nous répond qu'il s'agit de la billetterie, des cartes piscine et des cartes d'abonnement au RC Lens.
3. pour cette année comment fonctionne la carte de remplacement. Il s'agit d'une carte qui sera distribuée aux employés travaillant lors de la journée pèche et qui ne pourront pas être présents.

4. dans les comptes de résultat fonctionnement, à quoi correspond la ligne « Divers Fonctionnement » qui correspond à ¼ du budget de fonctionnement et multiplié par 231% dans le budget prévisionnel de 2016. Elle nous indique qu'il s'agit des frais de déplacements des élus du CE FO ainsi que des frais de repas (notamment pour les personnes qui tiennent la permanence le vendredi). L'augmentation pour 2016 correspond uniquement à la somme restante du budget de fonctionnement auquel ont été retirés les frais d'abonnements, de convention d'aide aux syndicats, d'assurance, de matériel, de fournitures de bureau, de frais bancaires et de formations. Il ne s'agit pas du budget envisagé pour cette ligne mais simplement d'une écriture comptable afin de ne pas avoir de somme non attribuée.

Nous demandons à La Direction les premières impressions de JM Masset à propos de F Foulon qui est en période d'immersion jusqu'au 6 mai. La Direction nous indique que ça se passe bien.

Concernant les subventions du contrat de revitalisation (Arjo), nous demandons si les postes d'adjoints au bureau d'étude et d'adjointe DAF sont concernés. Pour le 2nd, l'embauche a été faite avant et n'est donc pas concernée. Nous demandons également si des embauches de 1 ou 2 CDD en production pourraient entrer dans cette mesure. La Direction nous indique que la mesure ne concerne pas les départs en retraite mais les créations de postes. Nous demandons également si les postes seront pourvus plutôt avec des intérimaires de longue date ou des personnes de chez Arjo ; La Direction nous confirme qu'elle ne changera pas sa façon de travailler à ce sujet.

Nous profitons de cette réunion de CE pour féliciter le travail et la réactivité de F Maisch pour la clim du labo.

Carnet de commandes :

MAP2 : 13 jours écru et 18 jours blanc
MAP4 : 29 jours
MAP6 : 29 jours

Prime TRG :

Prime : 396€

Commission vancanciers le 9 mai :

Eric Thomas et Romuald Mieze